

PROTOCOLE SANITAIRE SALLES COMMUNALES Obligations des utilisateurs Protocole à caractère évolutif lié à la COVID-19

ENTREE

Désinfection des mains et désinfection des points de contacts.

Port du masque obligatoire.

Distanciation physique de 1m.

SORTIE

Aération de la salle 10 minutes.

Désinfection du matériel utilisé (frigo, portants...) et des zones contacts (tables, chaises, interrupteurs, poignées...)

Rangement des équipements (tables, chaises...)

REPAS

Capacité d'accueil des salles, places assises :

- -20 personnes dans la salle foyer
- -30 personnes dans la grande salle

Les convives sont assis dans la limite de 10 personnes par table.

Les tables doivent être espacées d'au moins 1 m et la distance entre les convives dos à dos est également égale à 1 m minimum

Lors des déplacements, les convives doivent porter un masque.

En cas de présence de serveurs, traiteur, etc, ceux-ci doivent également porter un masque.

REUNIONS

Les participants sont assis.

20 personnes maximum dans la salle foyer et 10 personnes maximum dans la salle Ménusé.

Port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans.

Distance maximale d'un siège vacant entre sièges occupés.

ACTIVITES SPORTIVES

Respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives : 2m entre les pratiquants.

En raison de la distanciation nécessaire, la salle foyer n'est pas adaptée à recevoir plus de 10 personnes en même temps, la grande salle ne pourra accueillir plus de 30 personnes en même temps.

Sauf lors de la pratique du sport, le port du masque est obligatoire lorsque l'on circule dans les salles.

Selon le Décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 La durée d'occupation de la salle doit être respectée, conformément aux horaires réservés.

L'organisateur de l'évènement doit :

- √ organiser le flux des entrées et des sorties des personnes
- √ s'assurer du bon respect des gestes barrières et de la distanciation sociale

Il doit donc limiter l'accès à la salle au nombre de personnes permettant leur respect.

Il s'engage à respecter et faire respecter ce protocole et ces mesures barrières auprès des autres utilisateurs.